



Politique *culturelle* de la MRC des LAURENTIDES

Document présenté
Conseil des Maires
Octobre 2011



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	3
MOT DU PRÉFET DE LA MRC DES LAURENTIDES.....	4
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE RÉGIONALE	5
ÉNONCÉS DE LA POLITIQUE CULTURELLE	6
✚ PRINCIPES ET ENGAGEMENTS.....	6
✚ RÔLES DE LA MRC DES LAURENTIDES.....	6
✚ VISION.....	7
✚ ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS	7
✚ AXES D'INTERVENTION ET MOYENS D'ACTION	8
✚ ENJEU 1 :	8
✚ ENJEU 2 :.....	9
✚ ENJEU 3.....	10
✚ ENJEU 4.....	11
✚ CONCLUSION	12
✚ REMERCIEMENTS	13

Afin d'arrimer le secteur de l'activité culturelle à l'ensemble du développement social, économique et environnemental du territoire, les élus de la MRC des Laurentides ont résolu de se doter d'une première *politique culturelle régionale*. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable actuellement en cours de réalisation dans la MRC des Laurentides.

L'Énoncé de vision stratégique sur le développement durable du territoire de la MRC des Laurentides, adopté en 2010, propose les trois orientations suivantes liées au volet culturel :

1. **Contribuer au renforcement des activités culturelles et artistiques ;**
2. **Doter la région d'une véritable stratégie de développement culturel ;**
3. **Miser sur la contribution du patrimoine bâti et des paysages pour assurer le développement touristique et économique.**

Le Conseil des Maires de la MRC des Laurentides a nommé un *Comité de la politique culturelle régionale*, formé d'élus, afin de superviser les travaux et d'orienter les réflexions sur le développement futur de ce secteur. Pour mener à bien les travaux et bien saisir les différents aspects du développement culturel, le Comité a fait appel à l'expertise de représentants et de spécialistes provenant du milieu artistique et culturel local, régional et national. Un comité restreint a été mis sur pied pour orienter le travail de documentation.

Dans un premier temps, le comité a réalisé un portrait de la situation culturelle dans la MRC des Laurentides. Puis, le travail a porté sur les enjeux et les orientations que devrait prendre la politique. Par la suite, le résultat des réflexions du Comité a été soumis en consultation publique. Soixante-quinze personnes ont donné leur opinion à l'une ou l'autre des huit rencontres qui se sont déroulées dans les quatre secteurs suivants, au cours du mois de juin 2011 :

-  **Mont-Tremblant**
-  **Sainte-Agathe**
-  **Labelle**
-  **Secteur Ouest**

Les propositions des participants ont permis de bonifier les énoncés, orientations et pistes d'action de la première politique culturelle de la MRC des Laurentides.

Le présent document présente les énoncés de la Politique culturelle de la MRC des Laurentides, adoptée par le Conseil des Maires, le 20 octobre 2011.

Mot du Préfet de la MRC des Laurentides

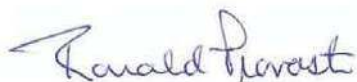
L'adoption de cette première politique culturelle confirme l'intention de la MRC des Laurentides d'intégrer le volet « culture » à l'ensemble des enjeux de son développement territorial, social, économique et touristique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des recommandations émises dans l'*Énoncé stratégique de développement durable du territoire de la MRC des Laurentides*.

Les élus de la MRC des Laurentides reconnaissent ainsi que la culture contribue à la qualité de vie et au renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens, et qu'elle participe au développement de la vitalité et du pouvoir d'attraction de nos milieux.

Le dynamisme culturel s'exprime déjà dans plusieurs de nos communautés et la présence significative d'artistes et d'événements culturels colore notre vie quotidienne depuis de nombreuses années. Par notre politique culturelle, nous souhaitons consolider nos actions afin d'en multiplier les effets et la portée à l'ensemble du territoire.

J'ai confiance que la **Politique culturelle de la MRC des Laurentides** saura mobiliser les forces vives du milieu de même que nos partenaires présents et futurs, dans une perspective de développement durable et pour le plus grand bénéfice de nos citoyens et de nos municipalités.

Le préfet,



Ronald Provost

Mot de la présidente du Comité de la politique culturelle

C'est avec grand plaisir que je vous présente le résultat de plusieurs mois de réflexion, de recherche et de consultation auprès des principaux acteurs du développement culturel de la MRC des Laurentides.

Ce document d'orientation stratégique nous permettra de doter les municipalités d'outils collectifs de développement dans les domaines des arts et des lettres, du patrimoine et des archives, de la lecture et du livre, de la muséologie, des communications et du tourisme culturel.

Je remercie sincèrement toutes les personnes consultées, artistes et organismes culturels, experts municipaux et intervenants culturels, citoyens et élus qui ont participé à nos rencontres et ont nourri notre réflexion.

J'adresse également un merci tout spécial à mes collègues du comité, les maires d'Arundel, La Conception et Val-David, ainsi qu'aux personnes ressources de la MRC, du CLD et du Conseil de la culture des Laurentides pour leur travail exceptionnel.

Je crois sincèrement que cette première politique culturelle servira de base au développement social, économique et touristique de notre MRC et qu'elle permettra d'avoir une vision à long terme de notre avenir culturel.

La présidente du comité,

Berthe Bélanger





Politique culturelle

ÉNONCÉS DE LA POLITIQUE CULTURELLE

PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Les élus de la MRC des Laurentides reconnaissent que :

La **CULTURE** est partout autour de nous: dans nos paysages et dans nos habitudes de vie, dans nos façons de nous exprimer, de nous rassembler et de fêter!

La **CULTURE** joue un **RÔLE IMPORTANT** dans le développement du sentiment de fierté et d'appartenance des citoyens, dans leur qualité de vie et dans la mise en valeur des richesses collectives.

La **VIE CULTURELLE** s'organise à partir de l'initiative des citoyens, qu'ils soient artistes ou amateurs d'art, de culture, d'histoire ou de patrimoine et qu'elle est un facteur d'harmonie sociale.

L'**ACTIVITÉ CULTURELLE** peut servir de levier économique et doit, pour y parvenir, s'arrimer à l'ensemble des enjeux municipaux dans une perspective de développement durable du territoire.

La MRC des Laurentides reconnaît l'importance de porter sa culture fièrement, comme un pilier lui permettant de s'épanouir. Par cette politique culturelle, elle s'engage donc à :

- ✚ Permettre à la culture de jouer son rôle dans le développement social, économique et environnemental
- ✚ Intégrer les enjeux culturels aux stratégies de développement durable
- ✚ Tenir compte de la diversité des besoins, des secteurs et des populations
- ✚ Définir son rôle et proposer des orientations claires, structurantes et durables

RÔLES DE LA MRC DES LAURENTIDES

Dans le cadre de la présente politique culturelle, la MRC des Laurentides entend jouer un **rôle facilitateur**, lui permettant d'appuyer les municipalités par des actions complémentaires, respectueuses des mandats et responsabilités de chacune des instances impliquées. Son intervention s'appuiera essentiellement sur le type d'actions suivantes :

- ✚ CONCERTATION ET RÉSEAUTAGE
- ✚ INFORMATION ET SENSIBILISATION
- ✚ MISE EN VALEUR DES ARTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE



Politique culturelle

VISION

En 2025, les citoyens de la MRC des Laurentides vivent leur culture au quotidien, conscients de la beauté des paysages qui les entoure et qu'ils ont su protéger; fiers de leur identité culturelle qui se déploie à travers les richesses patrimoniales et artistiques qu'ils ont su mettre en valeur dans leur cadre de vie. Au cœur de villages qui leur ressemblent, les citoyens de tous âges se rassemblent et l'expression de leur dynamisme et de leur originalité attire les familles, les visiteurs et les touristes. En s'appuyant sur l'innovation et la créativité, le développement culturel de la MRC des Laurentides s'est inscrit dans une perspective d'ouverture sur le monde.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

ENJEU 1
Une identité laurentienne et un sentiment d'appartenance retrouvés
Orientation
La protection et la mise en valeur des paysages et des patrimoines identitaires
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Préserver et mettre en valeur nos patrimoines pour les générations futures• Conserver des traces de notre histoire• Renforcer le sentiment identitaire, de fierté et d'appartenance

ENJEU 2
Un regain de vitalité dans nos noyaux villageois
Orientation
La participation citoyenne à la vie culturelle
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'implication et la participation des citoyens de tous âges• Maximiser l'impact des activités et événements culturels• Contribuer à la qualité de vie des citoyens et au dynamisme des collectivités

ENJEU 3
Une contribution accrue des arts et de la culture
Orientation
Le soutien à la vitalité culturelle
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Connaître, reconnaître et faire connaître les artistes, les arts et la culture• Favoriser le développement d'une vie culturelle riche et active• Consolider et développer l'offre culturelle sur le territoire

ENJEU 4
Une intégration réussie de la culture à l'offre touristique
Orientation
Le dynamisme et le rayonnement des arts et de la culture
Objectifs
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter le pouvoir d'attraction des villes et villages de la MRC des Laurentides• Utiliser le potentiel créatif pour développer une offre distinctive en tourisme culturel• Faire connaître et mettre en valeur nos richesses culturelles



Politique culturelle

AXES D'INTERVENTION ET MOYENS D'ACTION

Les patrimoines, qu'ils soient naturel ou paysager, bâti ou religieux, historique ou immatériel contribuent à forger notre identité et, lorsqu'ils sont mis en évidence et en valeur, ils renforcent nos sentiments de fierté et d'appartenance.

ENJEU 1

Une identité laurentienne et un sentiment d'appartenance retrouvés

Orientation

La protection et la mise en valeur des paysages et des patrimoines identitaires

Objectifs

- ✚ Préserver et mettre en valeur la nature et les paysages pour les générations futures
- ✚ Conserver des traces de notre histoire
- ✚ Renforcer notre sentiment identitaire, de fierté et d'appartenance



Axes d'intervention

1. Recherche et mise à jour des connaissances
2. Information et sensibilisation
3. Sauvegarde des éléments relatant l'histoire du territoire et des collectivités
4. Projets culturels visant la mise en valeur du patrimoine régional ou l'aménagement du cadre de vie

Exemples de moyens d'action			
Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
<p>Mettre à jour les inventaires des patrimoines : bâti, paysager, naturel, archéologique, immatériel du territoire</p> <p>Recenser les sites et lieux pouvant faire l'objet d'une mise en valeur</p> <p>Mettre à jour les connaissances concernant les réalisations et projets des sociétés d'histoire</p> <p>Faire l'inventaire des outils de sensibilisation disponibles</p> <p>Identifier les formes d'aide disponibles aux fins de revitalisation des noyaux villageois</p> <p>Répertorier et rendre disponible toute information pertinente concernant le patrimoine</p>	<p>Accompagner les municipalités dans leurs démarches de protection et de mise en valeur des paysages et des patrimoines</p> <p>Initier la concertation entre les sociétés d'histoire et autres intervenants en matière de patrimoines et d'archives</p> <p>Organiser des formations ou conférences à l'intention des différents intervenants ou clientèles</p> <p>Élaborer un (des) outil(s) commun(s) de sensibilisation des publics à l'importance de protéger et de mettre en valeur les patrimoines</p>	<p>Reconnaître les sociétés d'histoire dans leurs efforts de préservation et de mise en valeur des archives privées</p> <p>Numériser certains documents d'archives en possession de la MRC des Laurentides</p> <p>Identifier les lieux adéquats pour la conservation d'archives</p>	<p>Susciter l'émergence de projets culturels permettant de mettre en valeur les noyaux villageois</p> <p>Développer un (des) projet(s) commun(s) mettant en valeur le patrimoine régional (interprétation, circuit, carte, dépliant, halte, belvédère, etc.)</p>



Politique culturelle

AXES D'INTERVENTION ET MOYENS D'ACTION

Le succès des activités et événements culturels repose sur une participation aussi large que possible de l'ensemble des citoyens de tous âges.

ENJEU 2

Un regain de vitalité dans nos noyaux villageois

Orientation

La participation citoyenne à la vie culturelle

Objectifs

- ✚ Augmenter l'implication et la participation des citoyens de tous âges
- ✚ Maximiser l'impact des activités et événements culturels
- ✚ Contribuer à la qualité de vie des citoyens et au dynamisme des collectivités

Axes d'intervention

1. Consultation et coordination
2. Diffusion des informations culturelles et apport des nouvelles technologies
3. Accès à la culture pour tous
4. Projets visant l'implication culturelle et l'animation des milieux de vie



Exemples de moyens d'action

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
<p>Organiser des activités de consultation sur les besoins culturels</p> <p>Réunir et réseauter régulièrement les intervenants municipaux en culture</p> <p>Concierter les intervenants culturels, municipaux, de loisirs, scolaires, économiques et touristiques.</p> <p>Organiser une rencontre annuelle de coordination de l'offre culturelle avec les milieux municipaux, culturels, communautaires, scolaires et autres (Chambres de commerce, etc.)</p>	<p>Créer et entretenir une page Web dynamique « Arts et Culture » sur le site Internet de la MRC (agenda culturel, blogue, nouvelles, histoire, portrait, etc.)</p> <p>Recueillir et diffuser l'information culturelle provenant des municipalités et des organismes</p> <p>Participer aux projets régionaux visant promotion de l'offre culturelle (Ex. vitrine culturelle)</p> <p>Développer des ententes avec les médias francophones et anglophones afin d'assurer la régularité et la qualité des informations culturelles diffusées</p>	<p>Rassembler les municipalités autour de projets culturels communs permettant d'augmenter l'accès et l'offre d'activités culturelles dans tous les secteurs</p> <p>Collaborer au développement d'activités culturelles destinées à la clientèle jeunesse</p> <p>Reconnaître les bibliothèques en tant que lieux privilégiés de rencontre et de diffusion de l'information culturelle locale et régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Babillard, kiosque, bornes d'information • Événements,ancements, vernissages, etc. <p>Répertorier les lieux pouvant servir à des fins culturelles,</p>	<p>Encourager la réalisation d'un (des) projet (s) valorisant l'implication citoyenne en culture, la pratique en amateur ou l'animation culturelle des noyaux villageois</p>



Politique culturelle

AXES D'INTERVENTION ET MOYENS D'ACTION

La présence des arts et de la culture contribue à la qualité de vie des citoyens, au dynamisme des communautés et à l'animation des noyaux villageois.

ENJEU 3

Une contribution accrue des arts et de la culture

Orientation

Le soutien à la vitalité culturelle

Objectifs

- ✚ Connaître, reconnaître et faire connaître les artistes, les arts et la culture
- ✚ Favoriser le développement d'une vie culturelle riche et active
- ✚ Consolider et développer l'offre culturelle sur le territoire

Axes d'intervention

1. Intégration des connaissances en matière d'art et de culture
2. Consolidation des programmes de soutien aux artistes et organismes culturels
3. Présence des arts et de la culture dans les milieux de vie
4. Initiatives artistiques émergentes



Exemples de moyens d'action

Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
<p>Mettre en place un Comité consultatif représentatif du milieu culturel</p> <p>Répertorier et diffuser les informations concernant les arts et la culture (fonctionnement, modèles d'intervention, subventions, partenaires, etc.)</p> <p>Créer et diffuser un répertoire des ressources culturelles (artistes, artisans et organismes culturels)</p>	<p>Répertorier et optimiser les programmes de subvention disponibles pour les arts et la culture dans la MRC</p> <p>Appuyer les organismes culturels dans leur processus de reconnaissance</p> <p>Évaluer la faisabilité et la pertinence de soutenir <u>au fonctionnement</u> les organismes culturels professionnels reconnus</p> <p>Encourager les ententes avec le CALQ et le MCCCCF</p> <p>Offrir un service d'information sur les ressources et programmes destinés aux artistes et organismes culturels</p> <p>Identifier les artistes de la relève et valider leurs besoins</p>	<p>Répertorier et rendre publique la liste des œuvres d'art public présentes sur le territoire de la MRC</p> <p>Élaborer une politique d'acquisition d'œuvres d'art et la rendre disponible pour les municipalités</p> <p>Souligner la présence et les réalisations des créateurs de la région</p>	<p>Soutenir les projets artistiques qui répondent aux critères du Fonds culturel du CLD et qui offrent une perspective de développement</p>

AXES D'INTERVENTION ET MOYENS D'ACTION

En mettant en valeur les éléments porteurs de l'identité locale et en intégrant l'art et la culture à son offre touristique, la MRC des Laurentides confirmera son caractère unique et attrayant.

ENJEU 4

Une intégration réussie de la culture à l'offre touristique

Orientation

Le dynamisme et le rayonnement des arts et de la culture

Objectifs

- ✚ Augmenter le pouvoir d'attraction des villes et villages de la MRC des Laurentides
- ✚ Utiliser le potentiel créatif pour développer une offre distinctive en tourisme culturel
- ✚ Faire connaître et mettre en valeur nos richesses culturelles



Axes d'intervention

1. Identification du potentiel touristique des éléments culturels
2. Intégration du volet culturel à l'offre touristique
3. Mise en œuvre de stratégies et d'outils de valorisation de l'offre en tourisme culturel
4. Projets artistiques liés à l'identité régionale, aux paysages et au territoire

Exemples de moyens d'action			
Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4
<p>Réaliser un inventaire des circuits culturels, historiques et patrimoniaux déjà existants dans la MRC des Laurentides</p> <p>Évaluer les éléments présentant un intérêt touristique tout en étant porteurs de l'identité culturelle locale</p> <p>Contribuer au maintien des événements culturels reconnus pour leur impact sur le tourisme</p>	<p>Organiser des rencontres de concertation entre les différents intervenants culturels, municipaux, en environnement et en tourisme</p> <p>Intégrer une vision artistique aux stratégies du projet <i>Signature</i> de la MRC des Laurentides afin de développer une image identitaire distincte</p> <p>Participer aux projets régionaux ou nationaux susceptibles d'influencer l'essor du tourisme culturel dans la MRC</p>	<p>Élaborer et soutenir des stratégies de mise en valeur pour chaque type d'élément identifié (interprétation, circuits, routes, etc.)</p> <p>Réaliser et diffuser un (des) outil(s) permettant de mettre en valeur l'offre en tourisme culturel (carte, guide, circuit ou autre)</p> <p>Favoriser la réalisation d'aménagements attrayants à l'entrée et au cœur des villes et villages</p>	<p>Soutenir les projets visant la création de produits souvenirs identitaires régionaux</p> <p>Encourager l'émergence de projets artistiques mettant en valeur les éléments identitaires que sont la nature et les paysages.</p>



Politique culturelle

CONCLUSION

L'élaboration de cette première Politique culturelle a permis de faire une réflexion sur la présence des arts et de la culture dans la MRC des Laurentides et de proposer une façon d'envisager, sous cet angle, l'avenir du développement social, économique, touristique et environnemental des communautés. L'ensemble de la démarche s'inscrit résolument dans une perspective de développement durable au bénéfice des personnes et des collectivités.

Sans une collaboration étroite entre plusieurs partenaires, il serait impossible d'envisager le développement culturel à long terme.

Afin de réaliser ces objectifs culturels, **trois conditions préalables** devront être réunies :

1. **Nomination d'un Comité culturel permanent et représentatif des milieux culturel et municipal, dont la responsabilité consistera à conseiller la MRC des Laurentides en matière d'art, de patrimoine et de tourisme culturel.**
2. **Constitution d'un budget spécifique destiné à la réalisation des orientations et actions de la politique culturelle.**
3. **Engagement d'une personne-ressource responsable du développement culturel afin d'assurer le suivi de la politique et la coordination des rencontres, comités et projets.**

Ces conditions pourront être réalisées, notamment, grâce à un partenariat avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), via les deux programmes suivants :

- ✚ Entente ciblée - Villes et Villages d'art et de patrimoine (VVAP)
- ✚ Entente de développement culturel



Politique culturelle

REMERCIEMENTS

La politique culturelle de la MRC des Laurentides est le fruit d'un important travail de réflexion mené par un grand nombre de personnes que nous tenons à remercier très sincèrement pour leur contribution essentielle. Un merci tout spécial aux maires et mairesses qui ont fait partie du Comité de la politique culturelle, ainsi qu'au Conseil de la culture des Laurentides, au CLD des Laurentides qui ont appuyé la MRC des Laurentides dans cette réalisation. Merci également aux experts, aux artistes et citoyens qui ont contribué à la réflexion et apporté leur expertise et leur soutien dans le développement d'une politique éclairée et réaliste.

Membres du Comité de la politique culturelle

Madame Berthe Bélanger, mairesse de Val-des-Lacs et présidente du Comité
Madame Nicole Davidson, mairesse de Val-David
Madame Julia Stuart, mairesse d'Arundel
Monsieur Maurice Plouffe, maire de La Conception

Personnes ressources au Comité

Madame Louise Cossette, directrice adjointe du CLD des Laurentides
Madame Élyse Martineau, agente de développement rural et municipal
Madame Carole Maillé, consultante pour le Conseil de la culture des Laurentides

Experts consultés

Monsieur Dimitri Latulippe, agent de développement culturel du MCCCCF
Madame JoAnne Turnbull, directrice du Réseau Biblio des Laurentides
Madame Hélène Tremblay, artiste et présidente du CCL
Madame Mélanie Gosselin, directrice du CCL
Monsieur Paul Calce, directeur du CLD des Laurentides

Personnes présentes aux consultations

Gilbert Cholette	M. Durand	Gilbert Morin	Laurence-A. Montpetit
Madeleine Perrault	M. Charbonneau	Danielle Hébert	Nathalie Levasseur
Danielle Bourassa	M. Desève	Normand Provost	Gilles Matte
Lise Carmel	Claire Levasseur	Suzanne Tétreault	Pierre Dostie
Carole Valecentle	Danielle Lagarde	Michel Legault	Jeanne Molleur
Yves Blanchard	Claude Comtois	Gilles St-Georges	Suzanne Gohier
Jocelyne Bissonnette	Audrey Desjardins	Julia Stuart	Denis Charlebois
Jacques Bissonnette	Gabriel Lemelin	Berthe Bélanger	Sébastien Lévesque
Maurice Plouffe	Christine Nantel	Nicole Davidson	Sonia Piché
Suzanne Beaudoin	Joanna Nash	Gilles Beaulieu	Lorraine Beauchamps
Claire Ouellette	Hélène Dion	Louise Blanchard	Pâquerette Masse
Nathalie Robson	Denise Charlebois	Louis Pelletier	Brygitte Foisy
Ève Pichette-Dufresne	Suzanne Fortin	Robin Hutchinson	Lynne Lauzon
Marie-France Turpin	Denise Miller	René Derouin	Nicolas Lesage
Claire Coulombe	Liliane Nantel	Denis Doré	Pierre Delage
Marc Blaquièrre	Pascal Caron	Agnès Guay	Jean Ouimet
Gilbert Brassard	Guylaine Maurice	Montpetit, Guy	Claude Sarrazin
Amélie Locas-Vaillancourt	Évelyne Charbonneau	Mirka Monette	
Jean-Claude Dubreuil	Huguette Drouin		